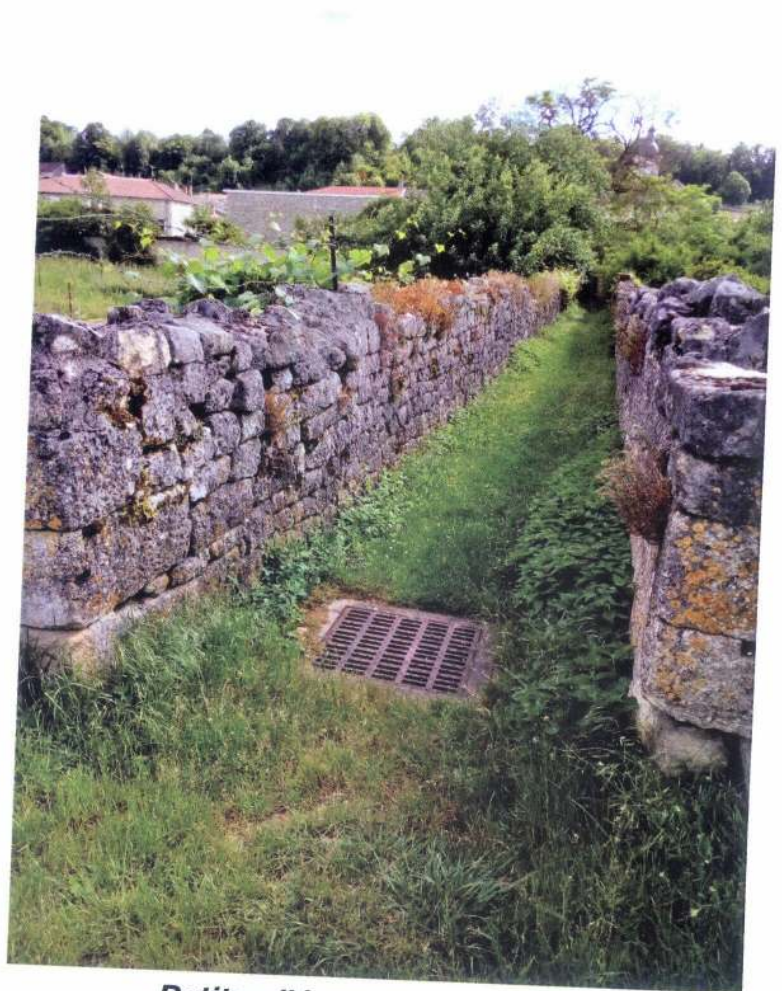


RESTAURER DES MURS EN PIERRES SÈCHES À LÉROUVILLE

L'association de protection environnementale et de préservation du patrimoine local (APPELS) de Lérouville a pour projet de restaurer les murs en pierres sèches de la commune, qui font partie intégrante du patrimoine local lié à l'exploitation des carrières. Datant de la fin du 18^{ème} siècle, ils subissent non seulement l'usure du temps, mais aussi des actes de vandalisme. Leur restauration participerait à l'embellissement de la commune, permettrait la protection du patrimoine et faciliterait la transmission des usages et du savoir-faire du passé.



Mur vandalisé



Petite allée entre les jardins



jeparticipe.meuse.fr

Pour toutes questions : budgetparticipatif@meuse.fr - 03 29 45 77 50

Un projet pour protéger et restaurer un mur d'antan

Dans le cadre de l'opération « Ma faMeuse idée » et du budget participatif organisé par le conseil départemental, l'association de protection environnementale et de préservation du patrimoine local (APPELS), a pour projet de restaurer les murs en pierres sèches de la commune, qui font partie intégrante du patrimoine local lié à l'exploitation des carrières.

Datant de la fin du XVIII^e siècle, ils subissent non seulement l'usure du temps, mais aussi des actes de vandalisme. Leur restauration participerait à l'embellissement de la commune, permettrait la protection du patrimoine et faciliterait la transmission des usages et du savoir-faire du passé.

Coût du budget : 46 451 €

Ce projet, figurant parmi les 159 enregistrés pour le département meusien, est soumis à un vote participatif. (Réf 1-521). Les Meusiens sont invités à en choisir trois au minimum, et 10 maximum.



L'association APPELS a pour projet de restaurer les murs en pierre sèche du village.

Les votes sont à effectuer sur la plateforme numérique : je-participe.meuse.fr, ou sur bulletin de vote papier disponible en mairie.

Conditions à respecter : avoir une attache en Meuse (familiale, fiscale), être âgé d'au moins 11 ans.

Date limite du vote : 15 novembre.



DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Affaire suivie par **Véronique CHODORGE**
03.29.45.78.22
Directeur de projet
veronique.chodorge@meuse.fr

Bar-le-Duc, le 06 octobre 2020

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du Budget participatif lancé par le Département de la Meuse, vous avez déposé l'idée 1-521 « Restaurer des murs en pierres sèches à Lérouville ». Aussi, celle-ci a fait l'objet d'une instruction par les services départementaux, avant d'être soumise à l'examen de la Commission citoyenne, conformément au règlement du Budget participatif, adopté par l'Assemblée départementale en date du 13 décembre 2019.

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que la Commission citoyenne s'est prononcée favorablement sur l'éligibilité de votre idée au Budget participatif. Celle-ci va ainsi pouvoir être soumise au vote des Meusiens au cours de la période comprise entre le 10 octobre et le 15 novembre 2020.

A cet effet, nous vous invitons à utiliser le kit de communication mis à votre disposition par le Département sur le site <https://jeparticipe.meuse.fr/> dans l'onglet [documents téléchargeables](#), pour assurer une campagne de promotion de votre idée.

Le groupe projet reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, via l'adresse mail suivante : budgetparticipatif@meuse.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,

Jean-Louis CANOVA
Conseiller départemental
délégué au Budget participatif

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,

Jean-Marie MISSLER
1er Vice-président du Conseil départemental
délégué au Budget participatif